|  |  |
| --- | --- |
| Logo Collectivité | **Arrêté mettant fin à l’occupation****du logement de fonction** |

Le maire (*ou le président*) de ……………………………………………………………………………

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L721-1 et suivants ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment les articles R2124-73 et R2124-74 ;

Vu la délibération n° … du ... *(date)* fixant la liste des emplois pour lesquels un logement de fonction peut être attribué gratuitement ou moyennant une redevance, en raison notamment des contraintes liées à l’exercice de ces emplois ;

**SOIT** Vu l’arrêté du ... *(date)* attribuant à M … le logement de fonction sis … ;

**SOIT**Vu la convention d’occupation précaire conclue le … *(date)* avec M …, portant sur le logement de fonction sis … ;

Considérant que M …n’occupe plus l’emploi au titre duquel il bénéficiait d’un logement de fonction ;

*Si changement d’affectation* Vu l’avis de la commission administrative paritaire daté du … ;

**ARRÊTE**

**Article 1** *La concession de logement /la convention d’occupation précaire* susvisée est révoquée. En conséquence, M … est tenu(e) de quitter le logement susmentionné dans un délai de … jours à compter de la notification du présent arrêté.

**Article 2** : Le directeur général des services est chargé de l’exécution du présent arrêté qui sera notifié à l’agent.

 Fait à………………………,

 le……………………………

 Prénom, nom et qualité du signataire,

|  |
| --- |
| Le maire (ou le président), - certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte - informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes (par voie postale au 3 contour de la Motte - 35000 RENNES ou par voie dématérialisée via l’application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Notification faite le ……………………………..Signature de l’agent : |